

AFFAIRE N° 12

CONVENTIONS avec diverses Compagnies d'assurances

1°) CONVENTION avec la Compagnie d'Assurances "LA CREOLE"

Le Maire donne lecture du rapport dont la teneur suit:

Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 61 de la loi municipale du 5 Avril 1884, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir approuver la convention intervenue entre la Commune de Saint-Denis et la Compagnie d'Assurance "LA CREOLE" pour assurance des bâtiments communaux situés rues Pasteur et Lucien Gasparin, à compter du 11 Septembre 1961 au 31 Janvier 1962.

(Avenant d'augmentation n° 14514 à la police n° 37.005) ... 4.484 Fr  
=====

Le Maire,  
Signé: Gabriel MACE.

Adopté à l'unanimité.

2°) KONVENTION d'assurance contre les accidents d'automobiles pour les véhicules communaux

Le Maire donne lecture du rapport dont la teneur suit.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir approuver la convention intervenue entre la Commune de Saint-Denis et la Compagnie d'Assurances "LA PRUDENCE AUTOMOBILE" pour l'assurance de ses véhicules, savoir:

- |   |           |
|---|-----------|
| 1°) Ambulance RENAULT 5CV n° 67 FX 974, avenant n° 3 à la Police n° 12.3975 du 28 Août 1961 au 31 Décembre 1961 .....           | 22.260 Fr |
| 2°) Avenant n° 4 à la police n° 12.3975 pour les motos PUCH N°s 48 et 49 GF 974 du 5 Septembre 1961 au 31 Décembre 1961 .....   | 5.128 Fr  |
| 3°) Avenant n° 5 à la Police n° 12.3975 pour une ambulance VOLKS-WAGEN 7 CV n° 67 G.G. du 13 Septembre 1961 au 31 Décembre 1961 | 21.558 Fr |

Le Maire,  
Signé: Gabriel MACE.

Adopté à l'unanimité.

3°) ASSURANCE INDIVIDUELLE centre les accidents

Le Maire donne lecture du rapport dont la teneur suit.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir approuver les contrats intervenus avec la Compagnie d'Assurances "LA PRESERVATRICE" pour assurance individuelle accident du stage service des Sapeurs-Pompiers:

- |   |           |
|---|-----------|
| - Pour la période du 9 Janvier 1961 au 29 Janvier 1961 (Police n° R/400.162) .....  | 19.875 Fr |
| - Pour la période du 20 Octobre 1961 au 30 Octobre 1961 (Police n° R/400.179) ..... | 11.175 Fr |

Le Maire,  
Signé: Gabriel MACE.

Adopté à l'unanimité.